



Démission de Bernard Cormier du Conseil

Bathurst, le mardi 27 Février 2018 – Bernard Cormier, membre du conseil municipal de Bathurst depuis mai 2016, a soumis sa démission à titre de conseiller. Cormier a accepté un poste en développement économique communautaire pour la région Chaleur.

« Je manquerai grandement mon rôle de conseiller municipal. Je manquerai les interactions avec mes collègues au conseil alors que nous œuvrons pour le bien-être des citoyens de notre belle collectivité. Cela dit, sous l'égide de la bonne gouvernance et aussi dans le but d'éviter toute perception de conflit d'intérêt, démissionner de mon poste de conseiller était une étape nécessaire en raison de mon nouveau poste. Je ne pouvais pas, en toute conscience, me permettre de devenir une distraction alors que les membres du conseil continuent à œuvrer et à s'engager auprès des résidents de Bathurst et de la région Chaleur », mentionne Bernard Cormier.

Le maire Paolo Fongemie a tenu à reconnaître les contributions de Cormier lors de son mandat, maintenant raccourci. « Bernard Cormier a été un membre actif de la communauté d'affaires de Bathurst depuis plusieurs années et il a apporté cette expérience précieuse et ses connaissances à la table du conseil. Nous le remercions pour son travail avec nous et pour la citoyenneté. Nous lui souhaitons le meilleur des succès dans ses nouvelles fonctions, où il aura l'occasion de continuer à nourrir le développement et la croissance économique au sein de la région Chaleur », affirme Fongemie.

Il est attendu qu'une élection complémentaire aura lieu plus tard au printemps afin de combler le siège vacant du conseil municipal de Bathurst.

- 30 -

Information: Luc Foulem, Directeur des communications corporatives, ville de Bathurst
506-548-0400
Luc.foulem@bathurst.ca